



## Etats financiers 2016

---

sgen-cfdt-poitou-  
charentes.fr

SYNDICAT GENERAL DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE PUBLIQUE,  
DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
POITOU-CHARENTES  
21 BIS RUE ARSENE ORILARD – 86000 POITIERS  
05.49.88.15.82  
poitou-charentes@sgen.cfdt.fr

Les états financiers du Sgen-CFDT Poitou-Charentes se caractérisent pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et clos le 31 décembre 2016 par les données suivantes :

<b>Total du Bilan</b>	25 737 €
<b>Produits d'exploitation</b>	24 039 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	-728 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers du Sgen-CFDT Poitou-Charentes.

## **1. Faits majeurs de l'exercice**

### **1.1. Evénements principaux de l'exercice**

L'exercice 2016, d'une durée de 12 mois couvrant l'année civile, applique le règlement comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi n°2008-789 du 20 août 2008 portant « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail », et le décret n°2009 – 1665 du 28 décembre 2009.

### **1.2. Principes, règles et méthodes comptables**

#### **1.2.1. Présentation des comptes**

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

#### **1.2.2. Méthode générale**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Sgen-CFDT Poitou-Charentes a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

#### **1.2.3. Comptabilisation des produits et charges**

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n°99-03, sous réserve des modalités suivantes prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.

Les droits et obligations attachés à la perception des cotisations sont définis par les statuts de l'organisation, affiliée à la CFDT dont elle applique les dispositions de la Charte de la cotisation syndicale.

Les prescriptions spécifiques à la comptabilisation des cotisations sont définies à l'article 2.2.2. du règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009.

**COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE**

S/GEN CFDT POITOU CHARENTES

Edition du : 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
<b>CHARGES D'EXPLOITATION :</b>			<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises	34	
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	153	
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	24 819	24 725	Subventions d'exploitation		25 787
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits	23 852	
Rémunération du personnel			Produits financiers		
Charges sociales					
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Charges financières					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>24 819</b>	<b>24 725</b>	<b>TOTAL (I)</b>	<b>24 039</b>	<b>25 787</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)</b>			<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)</b>	<b>51</b>	<b>98</b>
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)</b>					
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III)</b>	<b>24 819</b>	<b>24 725</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II)</b>	<b>24 090</b>	<b>25 883</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>(728)</b>	<b>1 158</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>24 090</b>	<b>25 883</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>24 090</b>	<b>25 883</b>

**BILAN SYNTHETIQUE**

SGEN CFDT POITOU CHARENTES  
Edition du : 01/01/2016 au 31/12/2016

ACTIF	Exercice N		N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions				
Actif immobilisé :				Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles				Capital		
- Fonds commercial				Ecart de réévaluation		
- Autres				Réserves :		
Immobilisations corporelles				- Réserve légale		
Immobilisations financières				- Réserves réglementées		
- Autres				- Autres	23 857	22 609
<b>TOTAL I</b>						
Actif circulant :				Report à nouveau		
Stocks et en-cours (autres que				Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(728)	1 158
marchandises)				Provisions réglementées		
Marchandises				<b>TOTAL I</b>	<b>23 128</b>	<b>23 857</b>
Avances et acomptes versés sur						
commandés						
Créances :				Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	3 000		3 000	Dettes		
Autres				Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement				Avances et acomptes reçus sur		
Disponibilités (autres que caisse)	22 737		22 737	commandés		
Caisse				Fournisseurs et comptes rattachés		
				Autres		
<b>TOTAL II</b>	<b>25 737</b>		<b>25 737</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>2 609</b>	<b>2 797</b>
Charges constatées d'avance (III)				Produits constatés d'avance (IV)	<b>2 609</b>	<b>2 797</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>25 737</b>		<b>25 737</b>	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>25 737</b>	<b>26 653</b>

## 2. Informations relatives au bilan

### Produits à recevoir

<b>Produits à recevoir</b>	
Autres financements	3 000 €
<b>Total des produits à recevoir</b>	3 000 €

### Dettes

<b>Dettes</b>	
Fournisseurs	2 609€
<b>Total des dettes</b>	2 609€

### Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants :

Fonds syndicaux	Montant au 01/01/2016	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2016
Réserves Report à Nouveau Résultat 2016	23 857 €		728 €	
Total des fonds syndicaux	23 857 €			23 128 €

Provisions	Montant au 01/01/2016	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2016
Provisions pour litiges Provisions pour charges				
Total des fonds provisions				

## 3 Informations relatives au compte de résultat

### Ressources annuelles

Sgen-CFDT Poitou-Charentes a enregistré en comptabilité pour 24 090 € de ressources annuelles courantes comme le présente le tableau ci-dessous :

<b>Ressources courantes</b>	
Cotisations (total perçu)	81 053 €
(-) Reversement au SCPVC	59 979 €
Subventions	0 €
Autres produits d'exploitation	187 €
Produits financiers	51 €
<b>Total des ressources courantes</b>	24 090 €

## **Contributions publiques de financement**

Ces contributions sont comptabilisées à réception d'une notification délivrée par le financeur. Conformément au principe repris dans le paragraphe 2.6 du règlement CRC (n° 2009-10 - Annexe – Règles comptables des organisations syndicales), il est tenu compte d'éventuelles conditions suspensives ou résolutoires figurant dans la convention et précisant les termes des actions à mener. Durant l'exercice 2016, les contributions enregistrées en produits ont fait l'objet d'un traitement comptable obéissant aux règles ci-dessus rappelées.

## **Contributions en nature**

Sgen-CFDT Poitou-Charentes a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de 3,075 personnes ETP (équivalent temps plein) et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.

Sgen-CFDT Poitou-Charentes a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de locaux de 40 m<sup>2</sup> et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.